

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Jean Déjeux

**La Littérature
maghrébine
d'expression
française**

1450416

QUE SAIS-JE ?

890

*La littérature
maghrébine
d'expression française*

JEAN DÉJEUX

Centre international d'Etudes francophones, Paris-Sorbonne

107

802

28960

(2675) (76-77)



DL-14 08 1992-23854

DU MÊME AUTEUR

- La poésie algérienne de 1830 à nos jours. Approches socio-historiques*, Paris, La Haye, 1964 ; 3^e éd., Paris, Publisud, 1992.
- Littérature maghrébine de langue française. Introduction générale et auteurs*, Sherbrooke, Naaman, 1973 ; 3^e éd., 1980.
- Les tendances depuis 1962 dans la littérature maghrébine de langue française*, Alger, Centre Culturel Français, 1973.
- La littérature algérienne contemporaine*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 1604, 2^e éd., 1979.
- Mohammed Dib, écrivain algérien*, Sherbrooke, Naaman, 1977.
- Djoh'a, hier et aujourd'hui*, Sherbrooke, Naaman, 1978 ; 2^e éd., 1982.
- Bibliographie de la littérature « algérienne » des Français*, Paris, CNRS, 1978.
- Bibliographie méthodique et critique de la littérature algérienne de langue française, 1945-1977*, Alger, SNED, 1981.
- Situation de la littérature maghrébine de langue française*, Alger, Office des Presses Universitaires, 1982.
- Assia Djebar, romancière algérienne et cinéaste arabe*, Sherbrooke, Naaman, 1984.
- Poètes tunisiens de langue française*, Paris, Saint-Germain-des-Prés, « Poésie 1 », n° 115, 1984.
- Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984.
- Poètes marocains de langue française*, Paris, Saint-Germain-des-Prés, « Poésie 1 », n° 122, 1985.
- Le sentiment religieux dans la littérature maghrébine de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Femmes d'Algérie. Légendes, traditions, histoire, littérature*, Paris, La Boîte à Documents, 1987.
- Image de l'étrangère. Unions mixtes franco-maghrébines*, Paris, La Boîte à Documents, 1989.
- Maghreb. Littératures de langue française*, Paris, La Boîte à Documents, 1992 (à paraître).

ISBN 2 13 044762 7

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1992, juillet

© Presses universitaires de France, 1992

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



INTRODUCTION

Une littérature maghrébine de langue française est apparue au début des années 50, digne d'attention sur le plan esthétique, et ceci grâce entre autres aux Editions du Seuil, Denoël et Plon. Les publics étaient restreints en ces années, surtout français d'ailleurs. Depuis lors les lecteurs sont de plus en plus nombreux et cette littérature est connue internationalement. Des prix prestigieux la mettent en lumière : 1986, le Grand Prix national des Lettres à Kateb Yacine ; 1987, le Prix Goncourt à Tahar Ben Jelloun. Les auteurs maghrébins entre de plain-pied dans le champ francophone, de la « francopolyphonie » (Stélio Farandjis). Cependant, si les auteurs écrivent en français, ils ne le font pas en tant que Français, mais en tant qu'Algériens, Marocains et Tunisiens. Par ailleurs, francophone ne veut pas dire nécessairement francophile. Ecrivant le français, ils ne font donc pas allégeance à la France, cela va de soi. Mais, aimant leurs propres cultures, ils sont libres d'aimer aussi la culture française ou celle d'autres pays. Ni aliénation, ni trahison de leurs compatriotes en cela.

Parler de la littérature maghrébine tout court serait ambigu. En effet, ce serait comme si on oubliait que chacun des trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie) se veut arabe, de langue arabe et de culture arabo-islamique, du moins est-ce l'idéologie officielle, au point même d'occulter la dimension berbérophone en Algérie et au

Maroc, qui a autant de richesses culturelles et spirituelles que la précédente. Il existe aussi depuis des siècles une littérature de langue arabe, renaissante depuis les indépendances recouvrées ; quelques romans en berbère ont aussi déjà été publiés. Parallèlement, une importante et riche littérature orale populaire rehausse encore le patrimoine culturel.

Le Maghreb est un et divers. Il est marqué culturellement par la conquête française qui a été comme une *fitna*, une épreuve et une tentation séduisante, stimulante mais troublante. L'Autre était dans la place, étranger, de surcroît non musulman. Sa puissance, sa modernité, sa langue critique et désacralisante écrasaient. L'Algérie fut dite « française » de 1830 au 3 juillet 1962, le Maroc fut protectorat de 1912 au 20 mars 1956 et la Tunisie de 1881 au 2 mars 1956. Chaque pays a sa personnalité et ses spécificités historiques et culturelles.

L'émergence de la langue française ne fut pas uniforme. En Algérie, la France voulut « franciser », « s'emparer de l'esprit du peuple » après « s'être emparé de son corps » (capitaine Richard en 1846). Mais les Algériens ont conquis à leur tour le français et l'ont même retourné contre le maître. Dominant cette langue, sauf exception ils sont sans complexe en s'en servant. Mouloud Kassim Naït Belkacem, chargé du Haut Conseil de la langue nationale, déclarait que le français est « le seul acquis positif de la colonisation »¹. Au Maroc, si le roi Hassan II déplore que l'enseignement et l'administration aient été « systématiquement francisés » sous le protectorat, il écrit néanmoins : « Il n'est pas possible de connaître la langue française sans l'aimer. » C'est une fenêtre sur le monde « de la logi-

1. *Parcours maghrébins*, Alger, n° 3, décembre 1986. Mêmes propos au Centre Culturel Algérien de Paris le 10 octobre 1986.

que, de la raison, de la mesure »¹. En Tunisie, le ministre Khayr Ed-Din fondant le collège Sadiki en 1875 y introduisait la langue française. En 1968, dans son discours à Montréal, le président Bourguiba déclarait : « Jamais nous n'avons éprouvé de ce fait [l'usage et le maintien du français] une quelconque "déculturation". "Par le français la Tunisie [...] a forgé une mentalité nouvelle." Le français fut "un puissant moyen" de contestation, de rencontre, de communication et d'enrichissement. » Il est vrai que la Tunisie avait préservé son héritage culturel.

Comment nommer cette littérature ? Jean Sénac en Algérie parlait « d'écriture française », puis de « graphie française », mais « d'expression algérienne ». Un Marocain, K. Basfao, parle de littérature « de langue véhiculaire française » ; un Algérien, A. Lanasri, de « littérature algérienne d'expression arabe mais de langue française ». On ne veut pas d'allégeance ou d'effusion vers la France, la francité ou la Francophonie et on affirme le souci d'exprimer les spécificités du Maghreb. Interrogé sur cette littérature en mars 1988, André Miquel déclarait au sujet de l'œuvre de T. Ben Jeloun : « Je crois que c'est une littérature arabe écrite en français. » Naturellement une littérature française est d'abord une littérature écrite en français, disait-il, « mais le problème est de savoir les parts respectives de la France et du monde arabe qui composent cette littérature ». Il y a « une certaine façon d'écrire en arabe transposée en français ». Adonis disait à Constantine en mai 1990 : « Pour moi il existe des littératures arabes d'expression française, berbère, kurde. » Il est donc correct de parler de littérature maghrébine de langue française et d'expression maghrébine, ou même

1. *Le défi*, Paris, A. Michel, 1976, p. 112.

des littératures maghrébines selon chaque pays, en sachant aussi que dans des colloques le désir est exprimé « d'une littérature maghrébine sans frontières ». Mais le Maghreb demeure divers : pluralité des cultures, des langues, des littératures et des tribunes d'expression.

Quels écrivains ? Les écrivains ont d'abord pris la parole en tant que colonisés, revendiquant le combat pour la nation. Les indépendances acquises, ils écrivent en tant qu'Algériens, Marocains et Tunisiens. Au Maroc et en Tunisie, les Juifs faisaient partie de la nation ; depuis 1956 la majorité est allée vers Israël et vers la France. En Algérie les Juifs étaient français depuis 1870 ; ils sont maintenant en France ou en Israël. Des Français d'Algérie avaient milité pour l'indépendance. Jean Sénac pouvait donc dire : est écrivain algérien « tout écrivain ayant définitivement opté pour la nation algérienne ». Malek Haddad lui faisait écho : « La marque indélébile de l'Islam distingue mais ne doit pas nous séparer. »¹ Effectivement, J. Sénac, H. Kréa, A. Greki, J. Amrouche et d'autres n'étaient pas musulmans.

Il est évident que l'écriture d'un roman n'a pas de nationalité. Les vrais écrivains refusent, du reste, la littérature nationaliste, chauvine, étroite, coincée dans le combat idéologique du parti unique. Ainsi en Algérie avant 1990. Tahar Djaout déclarait quant à lui en 1985 :

« Je pense qu'un écrivain algérien est un écrivain de nationalité algérienne et que le regard qu'il peut porter sur son environnement et sur le monde ne peut être qu'un regard algérien, un regard qui enrichira l'Algérie d'autant plus qu'il l'inscrira dans un contexte de valeurs universelles. »²

1. *Ecoute et je t'appelle, poèmes précédés de « Les zéros tournent en rond »*, Paris, Maspero, 1961, p. 33.

2. *Voix multiples*, Oran, n° 10, 1985, p. 85.

Pas de fausse honte, de double jeu ou de culpabilité parce qu'on écrit dans la langue étrangère, « la belle et maléfique étrangère » (A. Khatibi) qu'on a conquise et qui sert à exprimer les désirs profonds.

Ces littératures en langue française ont été reconnues par des experts arabes réunis à l'Unesco du 29 mai au 3 juin 1969 pour traiter de la culture arabe contemporaine :

« On ne saurait exclure des écrivains d'expression non arabe, tel qu'Iqbal ou certains romanciers algériens d'aujourd'hui qui s'expriment en français » (art. 8 des conclusions).

En généralisant, parlons de romanciers maghrébins. Les débats ne sont pourtant pas clos au Maghreb, tournant autour de la langue d'écriture. Il y a d'irréductibles opposants. Cependant, en général, les écrivains de langue française sont reconnus et intégrés. Ils le sont d'autant plus qu'ils reçoivent des Prix littéraires de l'étranger, qui valorisent le Maghreb et les Maghrébins.

Le dramaturge égyptien Taoufiq El Hakim disait, interviewé¹ :

« La production [algérienne] en langue française est devenue célèbre dans le monde entier. Souhaitons qu'il en soit ainsi pour la production en langue arabe dans un proche avenir. »

Les littératures doivent en effet se stimuler.

1. *Al-mujahid*, Alger, hebdo. en arabe, n° 657, 18 mars 1973.

PREMIÈRE PARTIE

PANORAMA HISTORIQUE

Ce panorama historique sera exposé selon chacun des trois pays. En effet, chaque pays a son histoire propre, même si au temps de la colonisation une résonance commune se faisait entendre face à la présence étrangère. De nos jours, malgré les particularités, on peut parler d'une littérature maghrébine, car, comme le disait Rachid Mimouni en 1989, les écrivains maghrébins sont « très proches dans leurs thèmes, dans certaines formes narratives et dans leurs préoccupations ». Il est donc possible de distinguer les pays, mais pour unir.

Il est clair cependant que sur le plan quantitatif les auteurs sont plus nombreux en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie. La date de 1830, conquête française en Algérie, est de fait bien plus éloignée que celle de 1881 et celle de 1912. De même les œuvres elles-mêmes sont bien plus nombreuses en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie. Mais ceci ne dit rien de la qualité.

Nous conservons la classification courante des genres littéraires : romans et récits, poèmes, théâtre, récits de vie et témoignages. Sans doute le genre romanesque ne correspond-il pas à une tradition de la littérature arabe classique, du moins tel qu'on entend ce terme depuis le XIX^e siècle. Mais le roman en arabe existe bel et bien dans chacun des pays du Maghreb.

Chapitre I

ALGÉRIE

La conquête de 1830 déstabilisa le pays profond. Le sursaut final du 1^{er} novembre 1954 aboutit à la proclamation de l'indépendance le 3 juillet 1962.

Voulant assimiler et « franciser », les Français créèrent des écoles à la suite du décret de 1883 de Jules Ferry. Dans le « Plan d'études » de 1889-1890 on lisait au sujet de l'Histoire : « En confondant leurs intérêts avec les nôtres, les Indigènes partagent avec nous l'héritage du passé ; nos ancêtres deviennent les leurs. » Ce « plan » était plus subtile que la ridicule boutade « nos ancêtres les Gaulois », jamais enseignée telle quelle dans sa lettre. Ainsi Jean Amrouche pouvait-il parler en ces termes en 1952 des désirs dans sa jeunesse de ressembler à l'Autre :

« Notre ardeur à apprendre cette patrie [française], notre excessive admiration pour ses grands hommes, notre amour doctrinaire et maladroit, notre exigeant amour de néophytes pour une auguste mythologie. »

Vers les années 20 on constate un appel vers l'école française, les Algériens percevant qu'il y a quelque intérêt à s'appropriier cette langue et à la dominer.

Une littérature en arabe renaissait vers les années 20, puis en 1931 avec les *Ulama* réformistes, pour s'affirmer depuis 1962. Mis à part deux récits en 1947

Des éditeurs privés existaient, comme Laphomic. Depuis les années 85-90 nombreux sont ceux qui sont apparus : Bouchène en particulier, qui courageusement réédite des titres anciens. Depuis 89-90 la censure (qui n'a jamais été institutionnalisée, mais qui fonctionnait dans les comités de lecture) a disparu. Des romans interdits sont rentrés ou réédités dans le pays, des sujets tabous sont mis sur la place publique. Une très grande partie des très nombreux journaux et périodiques publiés depuis 1989 est en langue française. Une grande liberté d'expression y règne. Mais l'édition connaît de grosses difficultés : pénurie de papier, coût élevé de la fabrication, livre considéré comme une marchandise ordinaire. Bref, « lironons-nous demain ? », demandait Tahar Djaout en 1991.

Pas de monopole d'Etat au Maroc, mais des éditeurs privés, surtout depuis les années 80 : SODEN, Eddif, Le Fennec, Edino, Belvisi, Afrique-Orient, Okad, Al Kalam, Toubkal, etc., s'ajoutant aux anciennes. Quelques-uns seulement ont édité des romans en français. L'effort réalisé est tout récent.

En Tunisie une SNED était fondée en 1961. Elle était remplacée en 1964 par la STD (Société tunisienne de Diffusion) et la MTE (Maison tunisienne de l'Édition), mais des éditeurs privés existaient. Cependant, comme au Maroc, peu d'éditeurs ont publié la littérature de langue française, peut-être néanmoins davantage de recueils de poèmes récemment par des privés : La Nef, par exemple.

La plus grande partie de cette littérature maghrébine de langue française, surtout celle de grande qualité d'écriture, de liberté de parole, d'affrontement des tabous, etc., est publiée à l'étranger, France et parfois hors de France. Les principaux éditeurs sont par ordre de grandeur : Le Seuil, L'Harmattan, Julliard, Denoël, Gallimard, Robert Laffont, Stock. Grasset n'a édité

aucun romancier du Maghreb. La Pensée Universelle en édite beaucoup, mais à compte d'auteur et sans diffusion. La plupart des œuvres marocaines et tunisiennes sont éditées à l'extérieur. Comme du temps des écrivains français en Afrique du Nord, les auteurs rêvent d'être édités à Paris : meilleure fabrication du livre, meilleure diffusion par les grands éditeurs, publics importants. Le handicap est que le livre n'est pas forcément importé par les autorités du Maghreb parce que trop cher ou trop critique, etc. Ce n'est pas parce qu'un auteur du Maghreb édite à Paris que son livre sera importé au Maghreb.

Un fait important est à noter : de 1972 à la fin de 1991, 53 romans maghrébins ont été réédités dans diverses collections de poche : « Folio », « Points », « 10/18 », « Livre de Poche », « Press-Pocket », format de poche au Seuil, mettant ainsi à la disposition de larges publics les œuvres d'auteurs renommés.

Chapitre II

DIFFUSION

La diffusion des œuvres est souvent très défectueuse. D'un bout à l'autre du Maghreb même la circulation des livres se fait mal ou pas du tout. A l'intérieur de chacun des pays cette diffusion est loin d'être excellente. Certains ouvrages en Algérie même mettent parfois cinq ou six mois avant d'être distribués après être sortis de l'imprimerie.

La circulation se fait aussi mal entre le Maghreb et l'Europe : manque de devises pour importer les livres publiés en France, interdiction de tel livre jugé subversif ou trop critique ou soi-disant donnant une mauvaise image du pays, selon les raisons avancées par les instances officielles, etc. Les œuvres publiées au Maghreb même ne franchissent la mer qu'au compte-gouttes (mauvaise organisation du marché, livraisons impayées, ouvrages mal édités ne supportant pas la concurrence, etc.).

En France même certains éditeurs qui publient pourtant ces œuvres ne sont pas diffusés ou mal. Quant aux ouvrages à compte d'auteur ils ne sont en général pas diffusés du tout. Pour bien des raisons ce sont toujours les mêmes auteurs qui sont connus et édités. Ce sont aussi pratiquement les mêmes qui sont traduits dans diverses langues de par le monde, de

même que ce sont les mêmes qui sont traduits en arabe : quelques-uns seulement sur les 263 romanciers et romancières recensés. Ne parlons pas des recueils de poèmes dont la plupart passent inaperçus, sauf sans doute en Algérie même ceux édités par l'ENAL.

Les Prix littéraires décernés en Algérie depuis 1962 ont connu bien des vicissitudes. Mais il faut mettre en lumière le mérite de Nouredine Aba qui avec sa Fondation N. Aba (1990) a distribué en Algérie même trois Prix en novembre 1991 à Tahar Djaout, Mounsi et Malika Mokeddem. En France même plusieurs Prix prestigieux ont été décernés, dont un Goncourt, qui valorisent la renommée des auteurs couronnés. La réaction de la presse au Maghreb est souvent de vitupérer « l'Arabe de service », « récupéré » par la Francophonie ; d'autres fois on s'en réjouit cependant. Mais quand les auteurs du Maghreb n'obtiennent pas de Prix on dit facilement : c'est « de la discrimination », « du racisme », etc., sans parler des jalousies et des rivalités, selon l'humeur des journalistes ou d'écrivains qui attendent... le Nobel.

La diffusion c'est aussi le retentissement de cette littérature maghrébine. Un large tour d'horizon montre qu'elle est connue dans des Centres d'Etudes francophones, des Universités et des Centres culturels : en France où elle est la plus lue, Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas, Allemagne et Autriche, Italie, Espagne, Pays scandinaves, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Russie, Yougoslavie. En Amérique : Canada, Etats-Unis, Mexique. En Extrême-Orient : Japon, Australie. En Afrique noire : Cameroun principalement. En Afrique du Nord : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie. Au Proche-Orient : Egypte, Liban. En Inde également. L'internationalisation de la connaissance et des enseignements de la littérature maghrébine de langue française est manifeste. On peut

même bien dire que les œuvres sont plus lues à l'étranger qu'au Maghreb même. Naturellement les publics les plus divers sont en France et en pays francophones ; ailleurs ce sont surtout des publics universitaires. Connaissant la langue française, ces publics-ci veulent sortir des œuvres de l'hexagone pour s'ouvrir à d'autres horizons. Même si les auteurs sont parfois vus au Maghreb comme du « parti français », leurs œuvres sont à mettre au compte de leurs pays, étant pour ainsi dire les ambassadrices du Maghreb dans le monde par le biais de la langue française ou de nombreuses traductions. La dynamique actuelle de la Francophonie sert ces œuvres dans leur retentissement mondial.

CONCLUSION

Et l'avenir de cette littérature ? La question est souvent posée. D'aucuns ont depuis longtemps chanté sa mort, espérant par incantation en accélérer la venue. D'autres s'extasient sur sa vitalité, son second souffle et ses promesses d'avenir. Certains se persuadent que les problèmes de langues sont dépassés. Pour les uns le bilinguisme est provisoire, pour d'autres irréversible. En fait tensions et contradictions demeurent. Aziz Krichen parle en Tunisie de « fracture de l'intelligentsia ». Des forces antagonistes sont, en effet, à l'œuvre partout.

La réponse à cette question de l'avenir ne peut donc consister qu'en constatations et en d'autres questions, car rien n'est simple.

En Tunisie et au Maroc le nombre de romans en arabe dépasse celui des romans en français, les recueils de nouvelles dans les trois pays sont plus nombreux en arabe qu'en français. Cependant depuis 1980 dans chaque pays de nouveaux auteurs, jeunes et moins jeunes, publient chaque année à côté des anciens : en moyenne 9 en Algérie, 3 au Maroc et en Tunisie. De 1980 à la fin de 1991 sont édités annuellement en français de 10 à 28 romans algériens, de 2 à 10 marocains et de 2 à 6 tunisiens. Pas de baisse de production donc. Evidemment cela ne dit rien de la qualité, pas davantage pour les œuvres en arabe. En Algérie une grande partie des nouveaux périodiques depuis 1989 est en français.

Les antennes paraboliques y diffusent des émissions en français vues par près de dix millions de téléspectateurs sur 27 millions d'habitants. Dans chaque pays les Centres Culturels Français sont fréquentés par des milliers de jeunes gens, chaque année plus nombreux, voulant lire, s'instruire et s'ouvrir au monde. Depuis 1985 de nouveaux éditeurs publient aussi bien en français qu'en arabe. En décembre 1991 Radio-Algérie internationale est lancée en langue française. Apparemment donc la dynamique du français paraît bien se porter.

Mais cette littérature est-elle lue et où ? Davantage hors du Maghreb qu'au Maghreb. Toujours les mêmes auteurs et les mêmes œuvres : quelques-uns seulement, qui sont de notoriété. Au Maghreb des écritures trop recherchées ne sont comprises que par de petits cénacles universitaires, à l'étranger aussi d'ailleurs. On peut même dire que des auteurs écrivent spécialement pour ces publics très limités et pour certains critiques qui font leur éloge. Nous avons noté enfin les difficultés dans lesquelles se débattent les éditeurs maghrébins et les problèmes non maîtrisés de la diffusion.

Avec la revendication identitaire et culturelle du fondamentalisme littéraliste, idéologie à visée politique, les écrivains de langue française sont de plus en plus vus par certains journaux, radios et discours comme des « traîtres » de « l'agression culturelle étrangère ». Les auteurs eux-mêmes brûlent souvent du désir d'être édités à Paris, comme autrefois les écrivains français du Maghreb : meilleures éditions, diffusion plus large, liberté de parole plus grande, etc. Par ailleurs, les légitimes politiques d'arabisation menées depuis les indépendances produisent leurs effets¹. Mais certaines se radicalisent : en Algérie la loi du 16 janvier 1991 porte

1. Il va de soi qu'en Algérie il faut tenir compte aussi de la légitime revendication berbérophone.

généralisation de l'utilisation de la langue arabe : entrée en vigueur à partir du 5 juillet 1992 et arabisation totale prévue pour le 5 juillet 1997¹. La presse algérienne de langue française a aussitôt réagi : « manipulation politique ou aventurisme politique ? », « aberration », « refus de la division », « surenchère », « mutilation imbécile », « chauvinisme », « dérive idéologique », etc.

Les situations sont différentes selon chacun des trois pays, si bien qu'on ne saurait donc évidemment répondre d'une manière tranchée aux questions posées². Cette littérature comme courant littéraire en tant que tel a-t-elle encore un sens sur le plan social ? Exprime-t-elle les aspirations de larges publics ? Ceux-ci se reconnaissent-ils dans les œuvres ? Des recherches esthétiques poussées (« recherche formelle, luxe nécessaire », A. Meddeb) seront-elles comprises par des publics formés en arabe ? On peut bien dire d'ores et déjà que non. La production littéraire se fera de plus en plus en arabe dans des sociétés de plus en plus arabisées et formées dans une certaine culture arabo-islamique : « *l'ensemble* de la littérature », disait avec raison Albert Memmi en décembre 1957.

Naturellement hors du Maghreb des Franco-Maghrébins pourront toujours continuer à écrire en français. D'ailleurs au Maghreb même des individus pourront aussi le faire ; ils ne seront pas une menace pour le courant littéraire de langue arabe dominant et reconnu socialement. Connaissant l'arabe, certains auteurs de nos jours préfèrent écrire en français, mais pour être édités où demain ? Continuera-t-on en Algérie à éditer des ouvrages de fiction en français comme

1. Selon M. Belkhadem, président de l'Assemblée populaire nationale, le but de cette loi est de « barrer la route à la langue étrangère ».

2. Nos questions rejoignent les réflexions de Nadji Safir, *Le poids des mots, Parcours maghrébins* (Alger), n° 5, février 1987, p. 53-56.

cela se fait actuellement (environ 40 %) ? Si l'œuvre est de qualité elle pourra sans doute trouver un éditeur à l'étranger. Mais ces œuvres lues ailleurs ne seront pas forcément reconnues comme « socialement pertinentes » au Maghreb, ni même importées. Elles n'y seront connues que si elles obtiennent quelques Prix littéraires importants. Or, quatre ou cinq auteurs renommés ne font pas un courant littéraire.

Les contradictions et les incertitudes actuelles sont telles que faire autre chose que poser des questions essentielles serait de l'idéalisme. La vitalité actuelle de cette littérature est pour l'instant largement reconnue : son intérêt accru auprès de nombreux lecteurs de par le monde le prouve amplement.

Quant à la langue française en tant que telle elle est encore, pour longtemps sans doute, utile et efficace pour les Maghrébins ; d'un grand intérêt à posséder à l'heure actuelle où des pays ouverts mettent sur pied un plurilinguisme quasi nécessaire à notre époque. Le français peut servir comme langue internationale.

Mais d'autant plus vive est la véhémence du rejet de la langue étrangère que plus grande en est sa séduction.



BIBLIOGRAPHIE

- Achour C., *Abécédaires en devenir*, Alger, ENAP, 1985 ; (sous la direct. de), *Dictionnaire des œuvres algériennes de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Arnaud J., *La littérature maghrébine de langue française*, Paris, Publisud, 1986, 2 t.
- Bonn C., *La littérature algérienne et ses lecteurs*, Sherbrooke, Naaman, 1974 ; *Le roman algérien de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1985 ; *Problématiques spatiales du roman algérien*, Alger, ENAL, 1986 ; Kateb Yacine, *Nedjma*, Paris, PUF, 1990.
- Bouzar W., *Lectures maghrébines*, Paris, Publisud et Alger, OPU, 1984.
- Déjeux J., *Littérature maghrébine de langue française*, Sherbrooke, Naaman, 3^e éd., 1980 ; *La poésie algérienne de 1830 à nos jours*, Paris, Publisud, 3^e éd., 1992 ; *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984 ; *Le sentiment religieux dans la littérature maghrébine de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1986 ; *Maghreb. Littératures de langue française*, Paris, La Boîte à Documents, 1992 (à paraître).
- Dugas G., *La littérature judéo-maghrébine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Écritures maghrébines* (plusieurs auteurs), Casablanca, Afrique Orient, 1991.
- Études littéraires maghrébines*, Bulletin de liaison de la Coordination internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines, Université de Paris-Nord, Villetaneuse.
- Fontaine J., *La littérature tunisienne contemporaine*, Paris, CNRS, 1990 ; *Ecrivaines tunisiennes*, Tunis, Le Gai Savoir, 1990 ; *Regards sur la littérature tunisienne*, Tunis, Cérès, 1991.
- Gontard M., *Violence du texte*, Paris, L'Harmattan, et Rabat, SMER, 1981.
- Khatibi A., *Le roman maghrébin*, Rabat, SMER, 1979, réédit. ; *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983 ; *La blessure du nom propre*, Paris, Denoël, 1974.
- Mouzouni L. *Le roman marocain de langue française*, Paris, Publisud, 1987.
- Tenkoul A., *Littérature marocaine d'écriture française*, Casablanca, Afrique Orient, 1985.
- Toso Rodinis G., *Le Rose del deserto (a cura di G.T.R.)*, Bologna-Padova, Pàtron, 1978 (sur la poésie) ; *Le banquet maghrébin* (collectif), Roma, Bulzoni, 1991, rééd.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

PREMIÈRE PARTIE

PANORAMA HISTORIQUE

Chapitre I — **Algérie** 11

De 1900 à 1950, 12. — De 1950 à 1955, 17. — De 1955 à 1970, 20. — Depuis 1970, 25.

Chapitre II — **Maroc** 38

De 1950 à 1966, 39 — De 1966 à 1980, 42. — Depuis 1980, 46.

Chapitre III — **Tunisie** 52

De 1920 à 1950, 53 — De 1950 à 1975, 55 — Depuis 1975, 60

DEUXIÈME PARTIE

ESPACES ET SITUATIONS

Chapitre I — **Espaces** 71

I. Littérature féminine, 71 — II. Littérature issue de l'immigration, 81 — III. Le roman policier, 88.

Chapitre II — **Situations** 91

I. Spécificités des romans maghrébins, 91 — II. Spécificités des écritures, 101.

TROISIÈME PARTIE

ÉDITION ET DIFFUSION

Chapitre I — **Edition** 115

Chapitre II — **Diffusion** 118

Conclusion 121

Bibliographie 125



R